

**SIVOM**

De Fleuve en Vallées

<http://sivom.org>

Mairies de Blavozy  
Saint-Germain-Laprade

ACCUEIL  
COLLECTIF  
DE MINEURS

# PASS' BAFA

Tu as entre 16 et 20 ans,

Tu as pour objectifs de renforcer ton autonomie, ton esprit citoyen, ta prise de responsabilité, de faciliter ton accès à une première expérience professionnelle et de créer du lien ?

Nous t'accompagnons dans ta formation BAFA et dans son financement !

## Qu'est-ce que le PASS' BAFA ?

C'est une bourse que le SIVOM de Fleuve en Vallées propose et qui vise à favoriser l'accès des animateurs au BAFA.

Il permet d'apporter une aide financière au candidat qui témoigne d'une implication sur nos accueils collectifs de mineurs.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur te permet d'encadrer et d'animer la vie quotidienne des enfants (à partir de 3 ans) jusqu'à l'adolescence sur les accueils collectifs de mineurs.

Il se réalise en 3 étapes :

Formation générale  
8 jours

Stage pratique  
14 jours ou plus

Approfondissement  
Au moins 6 jours

### **Quel est le montant de l'aide ?**

Le candidat bénéficie d'aides de la CAF de la Haute-Loire ou de la MSA ainsi que du conseil départemental.

Le SIVOM prend en charge le coût restant de la formation, versé directement à l'organisme de formation. Le candidat n'a aucun reste à charge.

### **Qui peut en bénéficier ?**

Les jeunes âgés de 16 à 20 ans, domiciliés sur les communes du SIVOM de Fleuve en Vallées ou rattachés au foyer fiscal parental situé sur ces communes.

### **Quelles sont les démarches ?**

Il suffit de télécharger le dossier de candidature à <http://sivom.org> et le renvoyer complété à l'adresse indiquée sur le dossier.

Une commission se réunit mensuellement pour étudier les dossiers et le candidat est reçu en entretien.

Si le dossier est accepté, le candidat signe une convention avec le SIVOM.

### **Quels sont les engagements ?**

En contrepartie de l'aide versée, le candidat s'engage à suivre la session de formation BAFA dans son intégralité et s'engage à travailler sur nos accueils collectifs suivant un nombre de jours définis et rémunérés au taux en vigueur.

**SIVOM de Fleuve en Vallées**

**Mairie – 43700 Blavozy**

 **04 71 03 43 63**

[clshsivom@orange.fr](mailto:clshsivom@orange.fr)

<http://sivom.org>

